

VERS LA CONSÉCRATION DU DIOCÈSE DE ROUEN À LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE,

Lundi 1er juin 2020



[HTTPS://ROUEN.CATHOLIQUE.FR/](https://rouen.catholique.fr/)



La consécration à la Bienheureuse Vierge Marie d'une personne, d'une famille, d'une communauté, d'un diocèse est une réponse libre et joyeuse à la venue de Dieu en ce monde, par Marie.

Par cet acte, des fidèles choisissent de vivre leur consécration baptismale au Christ en mettant toute leur confiance aimante en sa mère. Quand Jésus dit à l'heure cruciale : « Voici ta mère », l'Évangile nous apprend que « le disciple, à partir de cette heure-là, la prit chez lui » (Jn 19, 26-27). Se confier à Marie, c'est la prendre « chez soi », pour qu'elle continue de nous conduire à son Fils et, par Lui, à son Père des cieux, eux qui nous envoient l'Esprit de sainteté, Esprit de lumière, Esprit missionnaire.

Marie est « chez nous » depuis bien longtemps, comme en témoignent de nombreux sanctuaires, notamment ceux dédiés à Notre-Dame de Bonsecours. Quelques-uns de mes prédécesseurs sont venus la prier à Bonsecours en demandant, au nom du diocèse, sa protection à l'approche d'importants périls.

Je souhaite poser cet acte de confiance en Eglise, et dans le respect de la liberté de chacun. Dans une communauté, chacun marche à son rythme et fait ainsi avancer la communauté. Celle-ci est une réalité qui dépasse chacun. Aussi, je propose de vivre la consécration du diocèse avec ceux qui entendent l'appel à se rapprocher de Jésus et de son Évangile par Marie, en frères et sœurs de son Fils.

En ce début du troisième millénaire, nous confierons à la Vierge Marie l'Eglise diocésaine en mission. Nous lui confierons ses enfants appelés à être des disciples-missionnaires de son Fils, et nos communautés appelées à témoigner de l'amour fraternel à tous.

En vivant cela, l'Eglise diocésaine se situe dans le renouveau spirituel dessiné par le Concile Vatican II. L'Esprit Saint la purifie d'année en année et la convertit à sa mission à la suite des synodes diocésains mais aussi après les épreuves récentes.

Le Pape Paul VI, avec les Pères du Concile Vatican II, a engagé l'Eglise universelle sur ce chemin en déclarant solennellement « Marie, Mère de l'Eglise ». Il voulait qu'ainsi l'Eglise catholique se rapproche de son identité reçue de l'Esprit Saint à la Pentecôte. Le Pape François a fixé au lundi de Pentecôte la mémoire liturgique de « Marie, Mère de l'Eglise ». C'est pourquoi la consécration du diocèse à Notre-Dame de Bonsecours aura lieu **le lundi 1er juin 2020**.

Le Pape François parle d'un « style marial » de la mission :

« Il y a un style marial dans l'activité évangélisatrice de l'Église. Car, chaque fois que nous regardons Marie, nous voulons croire en la force révolutionnaire de la tendresse et de l'affection. En elle, nous voyons que l'humilité et la tendresse ne sont pas les vertus des faibles, mais des forts, qui n'ont pas besoin de maltraiter les autres pour se sentir importants.

Cette dynamique de justice et de tendresse, de contemplation et de marche vers les autres, est ce qui fait d'elle un modèle ecclésial pour l'évangélisation. Nous la supplions afin que, par sa prière maternelle, elle nous aide pour que l'Église devienne une maison pour beaucoup, une mère pour tous les peuples, et rende possible la naissance d'un monde nouveau » (La Joie de l'Évangile, 288).

Dans le souffle de l'Esprit Saint, la Vierge Marie nous enfante, nous conduit et nous accompagne pour devenir chaque jour une Eglise de disciples-missionnaires, une Eglise de frères et de sœurs. Accueillons l'amour maternel de Marie, et donnons-lui notre affection filiale, afin de grandir dans l'obéissance à son Fils : « Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15).

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen



ACTE DE CONSÉCRATION (PROJET)

Bienheureuse Vierge Marie, l'Eglise de Rouen te reconnaît comme sa mère aimante, protectrice et bienveillante. Notre-Dame de Bonsecours, nous te confions notre Eglise dans sa joie d'être et de devenir missionnaire de l'Amour de Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, dans le monde d'aujourd'hui.

Tu as enfanté Jésus : nous te confions les enfants et les jeunes de notre Eglise afin qu'ils témoignent de la jeunesse de l'Evangile ;

R/ Sainte Marie, Mère de l'Eglise, tes enfants se confient en toi.

L'Esprit Saint t'a appelée à être mère de tous : nous te confions les familles de notre Eglise, source vivifiante de fraternité au service de l'humanité ;

R/ Sainte Marie, Mère de l'Eglise, tes enfants se confient en toi.

Dieu t'a associée à la Croix de Jésus : nous te confions les membres souffrants ou âgés dont la charité féconde la mission de notre Eglise auprès des plus pauvres ;

R/ Sainte Marie, Mère de l'Eglise, tes enfants se confient en toi.

Tu entouras de ta prière maternelle les apôtres : nous te confions les diacres, les prêtres et le successeur des apôtres, pauvres serviteurs de la mission de ton Fils ;

R/ Sainte Marie, Mère de l'Eglise, tes enfants se confient en toi.

Tu es montée au Ciel, corps et âme : nous te confions les personnes consacrées de notre Eglise, témoins de la joie du Ciel sur la terre ;

R/ Sainte Marie, Mère de l'Eglise, tes enfants se confient en toi.

Vierge Immaculée, nous, frères et sœurs de ton Fils, le seul Saint, nous te confions notre vocation à la sainteté, vrai chemin de la mission ;

R/ Sainte Marie, Mère de l'Eglise, tes enfants se confient en toi.

Sainte Marie, Mère de l'Eglise, nous nous confions en toi. Nous te choisissons comme modèle et exemple de la Mission que ton Fils bien-aimé, Jésus, confie à l'Eglise de Rouen au seuil du troisième millénaire.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

COMMENT PARTICIPER À L'ACTE ECCLÉSIAL DE CONSÉCRATION À LA VIERGE MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE ?



La première étape est de se préparer : vous pouvez méditer sur la mission de la Vierge Marie à partir de l'Évangile, de l'Annonciation à la Pentecôte, en priant le chapelet par exemple ; vous pouvez lire avec d'autres quelques textes sur la Bienheureuse Vierge Marie [1].

Vous êtes invités à vivre l'acte de consécration lundi 1er juin, lundi de Pentecôte, en vous rassemblant autour de la basilique de Notre-Dame de Bonsecours. Les paroisses organiseront le pèlerinage.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez demander à votre paroisse de signer l'acte de consécration. Votre signature sera portée à Notre-Dame de Bonsecours où elle sera conservée avec celles recueillies lors de la journée du 1er juin.

Cette signature est un engagement à se mettre à l'école de Marie pour accueillir pleinement l'Esprit missionnaire. En signe de cela, vous serez invités à renouveler la consécration chaque lundi de Pentecôte pendant les trois prochaines années au cours d'une Messe célébrée en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, ou en vous y unissant d'intention.

Ensuite, nous chercherons à vivre « un style marial dans l'activité évangélisatrice de l'Église », selon l'expression du Pape François, non sans faire appel à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église.



Pour toute question ou information, s'adresser à :
Sr Viviane Charpentier
Communauté des Sœurs de la Présentation de Marie
18, rue de la Basilique 76240 Bonsecours
06 68 18 01 33 – Courriel : srviviane.pm@gmail.com

[1] St Louis-Marie Grignon de Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* ; Concile Vatican II, Constitution *Lumen Gentium*, ch. VIII : La Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, dans le mystère du Christ et de l'Église ; St Jean-Paul II, Encyclique *Redemptoris Mater* sur la Bienheureuse Vierge Marie dans le mystère de l'Église en marche (1986).